COMPTE-RENDU du CDAS DU 23 mars 2015

La séance a commencé par la lecture des liminaires de la CGT, Solidaire, puis FO.

Le PV du CDAS du 09/10/2014 a été approuvé.

M. DESREUMAUX a présenté le compte-rendu du CNAS du 15/12/2014 :
- maintien de l'enveloppe budgétaire de l'action sociale à 183 millions d'euros ;
- revalorisation de la valeur faciale du ticket restaurant qui passe de 5 à 6 € ;
- répartition des crédits d'action locale en fonction de l'évolution des effectifs du département (les actifs, les retraités, les enfants des actifs) ;
- simplification de l'octroi des prêts ALPAF. Augmentation du montant maximum de l'aide ;
- revalorisation des aides et prêts (de 2 000 à 3 000 €).

Orientations 2015 :
- présentation du nouveau dispositif CESU 6 – 12 ans ;
- formation des membres du CDAS.

Concernant le budget, la CGT a fait remarquer, qu'en réalité, il n'est pas constant.
En effet, la réserve augmente chaque année et n'est pas reversée. Par ailleurs, les associations type AGRAF, ALPAF et EPAF devront dorénavant payer un loyer.

La CGT et Solidaire se sont félicités de l'augmentation du ticket restaurant mais soulignent que cela reste largement insuffisant (le porter au maximum légal).

La CGT demande si les experts pourront bénéficier de la formation des membres du CDAS.
M. DESREUMAUX répond qu'elle ne sera proposée qu'aux titulaires, suppléants et correspondants sociaux.
Elle sera organisée sous forme de modules et d'échanges.

Pour ce qui est de la restauration collective, le prix moyen facturé restera à 5,60 € pour la province et 5,10 € en IDF.
La CGT rappelle qu'elle milite pour l'AGRAF pour tous.

A la question de la CGT concernant le compte-rendu de la psychologue, M. DESREUMAUX a répondu qu'il nous sera présenté lors du 2ème CDAS.

M. DESREUMAUX a remercié les OS pour la confiance accordée lors du groupe de travail de décembre dernier, pour lancer des actions dans le cadre du BIL 2015. Certaines sorties n'auraient pu avoir lieu s'il avait fallu attendre l'aval de ce présent CDAS.
Le budget a été approuvé par la CGT et FO, Solidaire s'est abstenu.

Grâce au surabondement des 3 premières tranches de QF, de nombreuses familles ont pu se permettre de participer aux sorties proposées.
La CGT s'en félicite car cela fait suite à l'une de ses revendications.

A la demande de la CGT, il a été décidé la création d'un groupe de travail pour l'arbre de Noël 2016 du valenciennois pour en définir les modalités d'organisation.

Au sujet du CESU 6 – 12 ans, la CGT indiquait dans sa liminaire que peu de structures les acceptent. Elle demandait également s'il existe un partenariat avec des associations compétentes en matière de handicap.
En réponse, M. DESREUMAUX a indiqué qu'il ne fallait pas se restreindre à la liste actuelle, mais au contraire inciter les prestataires à s'affilier à ce mode de paiement.
La CGT a demandé que la limite d'âge soit portée à 16 ans.
M. DESREUMAUX fera part de cette revendication au niveau national.

Questions diverses :

M. DESREUMAUX a annoncé un questionnaire en ligne sur la restauration auprès de tous les collègues ayant accès à un restaurant administratif. Cette enquête de satisfaction a aussi pour but de connaître les raisons pour lesquelles certains agents ne les fréquentent pas.

A la question de la CGT concernant les emplacements nus dans les campings, M. DESREUMAUX a éludé la question en indiquant que les campings partenaires les sacrifiaient au profit des mobil-homes.
La CGT a répondu qu'il fallait alors chercher d'autres partenaires.
Sa seule réponse a été de citer le nouveau camping dans l'Aude. Malheureusement, celui-ci ne propose pas d'emplacements nus, mais des bungalows.

Solidaire a soulevé la question de la restauration pour les stagiaires de l'ENFIP, dont certains en sont réduits à manger un sandwich, assis par terre dans le couloir.
M. DESREUMAUX indique que seul, actuellement, l'accord avec le CROUS est utilisé, et qu'il faudrait réactiver le partenariat avec le lycée BAGGIO.

Pour la CGT, les représentants du CDAS